



ARRETE N° C23-03-13

METTANT A JOUR LA LISTE DE L'ARRETE N° C22-12-80 FIXANT LA LISTE DES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ETRE DESIGNÉES COMME MEMBRES DES JURYS DES EXAMENS PROFESSIONNELS ET CONCOURS ORGANISÉS PAR LE CENTRE DE GESTION DE MAINE ET LOIRE

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Maine et Loire,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 94-1134 du 27 décembre 1994 modifiant certaines dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Considérant que les décrets fixant les modalités d'organisation des concours prévoient que les membres des jurys, à l'exception des membres mentionnés à l'article 42 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, sont choisis sur une liste établie chaque année ou mise à jour en tant que de besoins par le Centre de Gestion organisateur ;

Considérant qu'il y a lieu de dresser la liste susvisée pour le département de Maine et Loire ;

Vu l'arrêté n° C14-11-80 en date du 17 novembre 2014 établi par le Centre de Gestion de Maine et Loire fixant la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours organisés par le centre de gestion de Maine et Loire ;

Vu l'arrêté n° C15-08-60 en date du 27 août 2015 mettant à jour la liste de l'arrêté n° C14-11-50 fixant la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours organisés par le centre de gestion de Maine et Loire ;

Vu l'arrêté n° C16-11-50 en date du 8 novembre 2016 mettant à jour la liste de l'arrêté n° C15-08-60 fixant la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours organisés par le centre de gestion de Maine et Loire ;

Vu l'arrêté n° C17-01-03 en date du 20 janvier 2017 mettant à jour la liste de l'arrêté n° C16-11-50 fixant la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours organisés par le centre de gestion de Maine et Loire ;

Vu l'arrêté n° C17-04-15 en date du 6 avril 2017 mettant à jour la liste de l'arrêté n° C17-01-03 fixant la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours organisés par le centre de gestion de Maine et Loire ;

Vu l'arrêté n° C17-10-39 en date du 3 octobre 2017 mettant à jour la liste de l'arrêté n° C17-04-15 fixant la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours organisés par le centre de gestion de Maine et Loire ;

Vu l'arrêté n° C19-10-34 en date du 15 juin 2019 mettant à jour la liste de l'arrêté n° C17-10-39 fixant la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours organisés par le centre de gestion de Maine et Loire ;

Vu l'arrêté n° C22-12-80 en date du 15 décembre 2022 mettant à jour la liste de l'arrêté n° C19-10-34 fixant la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours organisés par le centre de gestion de Maine et Loire ;

ARRETE

Article 1 : La liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours, en ce qui concerne le Maine et Loire, est mise à jour et arrêtée ainsi qu'il suit :

Nom Prénom	Fonction
BAIN Thomas	Technicien principal de 2 ^{ème} classe SICTOM LOIR ET SARTHE
BARRE Amandine	Attaché principal - Département de Maine et Loire
BESSONNEAU Pascal	Technicien principal de 1 ^{ère} classe - Mairie de Rochefort sur Loire
BLUIN Olivier	Technicien principal de 1 ^{ère} classe- SIVOM de la Basse Vallée du Loir
BOISTAULT Fabrice	Chef de service de police – mairie d'Angers
BOMPAS Jean-Paul	Elu à Chapelle Saint Laud
BONNET Françoise	Ingénieur en chef Territorial SICTOM Loir et Sarthe
BOURGET Claude	Technicien principal de 1 ^{ère} classe, Mairie d'Angers

BRANCHEREAU David	Technicien principal de 2ème classe	Accusé de réception en préfecture 04/26/2023 Date de télétransmission : 07/04/2023 Date de réception préfecture : 07/04/2023
BRUNET Véronique	Attaché Territorial - Mairie de Longuenée en Anjou	
CHANDELILLE Céline	Technicien principal de 2ème classe, Mairie de Baugeois Vallée	
CHAUVINEAU Sylvie	Ingénieur Principal - Mairie d'Angers	
CHEPIS Philippe	Ingénieur en chef classe normale - Mairie d'Angers	
CHERON Jean-Pierre	Attaché territorial - Conseil Départemental de Maine et Loire	
CHIHAB Stéfany	Rédacteur Territorial CNFPT	
CLEMENCEAU Philippe	Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	
CULLERIER Jean- François	Adjointe au Maire de la ville de Baugé-en-Anjou	
DAUTEL Didier	Directeur du CDG 49	
DELAVAL Mikael	Attaché Territorial - Communauté de Communes de Centre Mauges	
DEBLED Mickael	Agent de maîtrise principal – Mairie de Saint Barthélémy d’Anjou	
DELETRE Alain	Conseiller municipal à la ville d'Avrillé, Vice-Président du CDG 49	
DEVILLERS Michèle	Adjointe au Maire de la ville de Bouchemaine	
FOULONNEAU Dominique	Technicien principal de 2ème classe Mairie de Briollay	
GALLARD Thierry	Maire délégué des Alleuds et 1er adjoint	
GERNAIS Florence	Administrateur territorial - Angers Loire Métropole	
GONNEAU Flavien	Chef de service de police municipale – Mairie de Loire Authion	
GOUGEON Johann	Chef de service de police municipal – Mairie d’Angers	
GRENAPIN Anne- Hélène	Technicien principal de 1ère classe – Communauté de communes du Pays Sabolien	
GUERY Tony	Maire de La Ménitré	
GUESDON Sandra	Attaché territorial- Mairie des Ponts de Cé	
GUITTET Sébastien	Attaché Territorial Principal -Mairie de Montreuil Juigné	
GUYOT Yves	Ingénieur Territorial - Mairie de Candé	
LAUPY Johanna	Ingénieur Territorial à l’Agglomération du Choletais	
LEFLAEC Jean-François	Chef de service de police – Mairie de Montreuil-Juigné	
LEVEQUE Valérie	Maire de Champtocé-sur-Loire	

LORRIAUX Gaëlle	Ingénieur territorial, SIEML	Accusé de réception en préfecture 049-284900024-20230330-C23-03-13-AI Date de télétransmission : 07/04/2023 Date de réception préfecture : 07/04/2023
MAILLET LEBERRE Catherine	Attaché territorial Mairie d'Ecouflant	
MARQUET Elisabeth	Maire de Jarzé, Présidente du CDG 49	
MAUSSION Hervé	Attaché principal Maire de Brissac Loire Aubance	
MENARD Tiffany	Attaché territorial à la Mairie d'Ecuillé	
MEREL Thomas	Attaché territorial Mairie des Ponts de Cé	
OLIVEAU Vincent	Technicien Territorial Mairie des Ponts de Cé	
PAPIN Nathalie	Rédacteur Territorial - Mairie d'Angers	
PELLERIN Katia	Attaché principal territorial – Mairie d'Angers	
PERRIN Laurent	Ingénieur Principal - SYCTOM du Loire Beconnais	
PERRIN Murielle	Attaché territorial - Mairie de Beaucouzé	
PIFFETEAU Luc	Attaché Territorial Principal - Mairie de Mauges sur Loire	
PINEAU Damien	Attaché Territorial Principal - Mairie de la Séguinière	
PRIOU Suzel	Rédacteur principal de 1ère classe- Mairie d'Avrillé	
RABOUAN Paul	Maire de Cornillé les Caves, Vice-Président du CDG 49	
RENAUDON Véronique	Adjointe au maire de Tiercé	
Roche Denis	Attaché principal territorial Communauté de communes de Baugeois Vallée	
ROCHE Françoise	Attaché principal territorial - Mairie de Montreuil-Juigné	
ROLAND Emilie	Attaché Territorial Principal - Mairie d'Angers	
SANCHEZ Erell	Ingénieur Territorial -Mairie de Baugé	
SCELLIER Laurie	Ingénieur Territorial Principal - Mairie d'Angers	
SICARD Matthieu	Technicien principal de 2 ^{ème} classe – Mairie d'Angers	
SOREAU Jean-Francis	Technicien supérieur de 1 ^{ère} classe – Mairie d'Angers	
SOULIARD Gérald	Chef de service de police Municipale – Mairie de Nantes	
STALL Geneviève	Maire délégué de Saint Sylvain d'Anjou	
TARON Patrick	Attaché Territorial - CCAS de Beaupréau	
TILLY Nathalie	Attaché principal - Mairie de Bécon les Granits	
TONNELIER Franck	Chef de police de police municipale -Mairie de la Baule Escoublac	
VENARD Elodie	Rédacteur - Mairie d'Angers	

Article 2 : Le présent arrêté, peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de deux mois à compter de sa notification administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Monsieur le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de Maine et Loire.

Accuse de réception en préfecture
04928490002420230330-C23-03-13-AI
Date de réception en préfecture : 07/04/2023
Date de dépôt en préfecture : 07/04/2023

Fait à Angers, le 30/03/2023

La Présidente
E. MARQUET

